

**Vous considérez que la réussite d'un projet passe par l'implication des acteurs concernés dans l'entreprise ?**

## **12 questions pour choisir un cabinet de conseil** qui vous aide dans votre projet de réduction du temps de travail

*Des questions à vous poser quand vous rencontrez un consultant ou pour analyser sa proposition d'intervention*

	<b>La proposition d'intervention du cabinet contient-elle ou prévoit-elle :</b>	<b>Les questions à vous poser :</b>
<b>1</b>	<b>Un résumé de votre demande :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les principales caractéristiques de l'entreprise (activité, effectif, métiers, contraintes)</li><li>- Les principaux enjeux du projet et vos objectifs</li></ul>	Le consultant a-t-il bien appréhendé : <ul style="list-style-type: none"><li>- Les spécificités de votre entreprise</li><li>- Vos objectifs</li><li>- Les enjeux du projet dans votre cas</li></ul>
<b>2</b>	<b>Une réunion initiale pour définir le cadre du projet</b> avec la direction et les représentants du personnel	Avez-vous pris les moyens de bien clarifier les objectifs de chacun et la démarche de travail (étapes, planning, rôle de chacun) ?
<b>3</b>	<b>Une réunion d'information des salariés</b> sur le cadre légal de la RTT et la démarche de travail proposée	Les salariés auront-ils les informations nécessaires pour s'impliquer dans la réflexion engagée, et appréhender les enjeux du projet pour l'entreprise ?
<b>4</b>	<b>Une phase de diagnostic de la situation actuelle</b> de l'entreprise et des conditions de faisabilité de la RTT <b>et une phase d'appui à l'élaboration de solutions</b> adaptées	Disposerez-vous d'une analyse complète de la situation actuelle (points forts à préserver, points faibles à corriger) avant d'élaborer des solutions adaptées à vos objectifs et à vos besoins ?
<b>5</b>	<b>Une analyse des différentes dimensions du projet :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Organisation du travail</li><li>- Emploi</li><li>- Performance économique de l'entreprise</li><li>- Conditions de travail et de vie des salariés</li></ul>	La méthode de travail proposée vous paraît-elle en mesure de vous aider à analyser l'ensemble des dimensions du projet de RTT ?

	<b>La proposition d'intervention du cabinet contient-elle ou prévoit-elle :</b>	<b>Les questions à vous poser :</b>
<b>6</b>	<b>Une écoute des points de vue des différentes personnes concernées</b> : salariés des différents services, encadrement, direction, représentants du personnel (soit par des entretiens individuels, des réunions de petits groupes, un questionnaire, ...)	Chacun aura-t-il réellement la possibilité d'exprimer son point de vue sur le projet ?
<b>7</b>	<b>Une réunion de restitution de la phase de diagnostic</b> à l'ensemble des acteurs	Vous donnez-vous les moyens de valider un diagnostic partagé de la situation actuelle et des enjeux du projet, sur lequel se basera ensuite la recherche de solutions adaptées?
<b>8</b>	<b>Une implication des salariés et de l'encadrement</b> des différents services dans la phase d'élaboration de la nouvelle organisation du temps de travail	La méthode de travail favorise-t-elle la recherche d'un accord réaliste quant à sa faisabilité opérationnelle ?
<b>9</b>	<b>Un appui à la rédaction de l'accord</b> et à la préparation de sa mise en oeuvre	Pourrez-vous bénéficier de l'appui du consultant jusqu'à l'aboutissement du projet ? Le consultant reste-t-il en dehors de la négociation pour préserver sa posture d'appui à l'ensemble des acteurs ?
<b>10</b>	<b>Un appui à l'ensemble des acteurs de l'entreprise</b> , dans un rôle de conseil aussi bien à la direction qu'aux représentants du personnel	La méthode de travail proposée vous paraît-elle de nature à favoriser l'élaboration d'un accord équilibré entre les différents intérêts en présence et à préparer les conditions favorables de la négociation ?
<b>11</b>	<b>Un décompte précis du temps d'intervention</b> du consultant et un planning	La méthode de travail proposée vous paraît-elle claire et précise ?
<b>12</b>	<b>Le nom et les références des consultants</b> qui interviendront dans votre entreprise	Avez-vous identifié les consultants qui réaliseront effectivement l'intervention dans votre entreprise ?

**Si vous sollicitez un financement public dans le cadre de l'Appui Conseil, sachez que ce financement est soumis au respect d'un cahier des charges national. Ce financement public couvre tout ou partie du coût de l'intervention.**